

AG AMAPAPILLE D'OR du 23 mars 2019

23 présents - 7 pouvoirs

Début de l'AG à 10 h 10

1/ BILAN MORAL

108 adhérents actuellement

Manifestations de l'année

- Un pot de début d'année : il y avait moins de monde (il faudrait peut-être le décaler au printemps pour le faire en extérieur)
- Participation au 8 décembre avec les produits de l'AMAP. Il faudrait revoir la forme de notre participation car pas assez d'échanges avec les gens. On attend des idées ...
- Visite de la ferme de Fabrice L'hôpital, de M. et Mme Fray et de Laurence Paccard.

Participations

- À l'assemblée générale du réseau des Amap le 23 mars 2018
- Au salon Primevère sur le stand du réseau des Amap : 4 membres du CA se sont relayés.
- Mise en place de deux nouveaux contrats : les pommes et les truites
- Mise en place du RG en conformité avec la loi
- L'association continue de suivre le projet de plus de bio dans les cantines scolaires du Val de Saône

Approbation du bilan moral : 0 contre - 0 abstention - 30 pour

2/ BILAN FINANCIER

Solde au 01/01/2018		376.35
108 adhésions		1836.00
Adhésion au Réseau	1515.00	
Frais bancaires	87.60	
Hébergement du site	28.10	
Convivialité	9.30	
Frais fonctionnement	31.45	
Bilan de l'année		+ 164.55
Solde au 31/12/2018		540.90

Maintien du montant de l'adhésion à 17 euros en 2020 et imputation de 400 € aux 10 ans d'Amapapille d'or.

Approbation du bilan financier : 0 contre - 0 abstention - 30 pour

3/ BILAN DES PRODUCTEURS

- **Pain** (27 contrats) : texte en annexe
- **Fromages** (50 contrats) : Michel est présent à cette AG. Cela fait 9 ans qu'il travaille avec nous. Il compte arrêter son exploitation fin décembre pour une retraite bien méritée. L'exploitation sera transmise à deux personnes qui continueront certainement avec l'AMAP. Donc faire un contrat jusqu'à fin décembre avec Michel puis un autre avec le GAEC reprenneur.
- **Volailles** (50 contrats) : texte en annexe
- **Légumes** (80 contrats) : Fabrice est présent à cette AG. Cette année un seul problème au mois de juin, il y a eu un orage de grêle d'où un impact au niveau des aubergines. Il explique que faute de fournisseurs de plants bio, il fait lui-même ses plants de légumes donc cela lui prend beaucoup de temps. Fabrice a arraché ses arbres et ses fraisiers pour agrandir ses champs de maraîchage. Il ne reste que les cerisiers car cet arbre demande peu de

traitement. Pour les endives, problème sur les racines, leur coût très élevé et peu de rendement. Beaucoup de questions lui sont posés sur les graines, les insectes dans la salade, l'utilisation des graines d'une année sur l'autre Visite de la ferme à prévoir en juin.

- **Pommes** (48 contrats) : texte en annexe
- **Miel** (22 contrats) : texte en annexe
- **Poissons** (27 contrats) : texte en annexe
- **Viandes de bœuf** (32 contrats), **de porc** (32 contrats) , **de veau** 11contrats (texte en annexe)

Projets 2019

- **les 10 ans de l'association - le 21 septembre 2019 :**

Proposition d'un repas partagé avec les produits de l'Amap cuisinés sur place.

Proposition d'animations sur le bio, les AmapIl faudrait un groupe de 4/5 personnes pour réfléchir à l'organisation. Nicolas Gauthy, Karine Lucas, Régine Froger , Thérèse Arnaud et Claire Lecoffre sont ok

- **Fruits d'été :** Trouver un producteur de fruits bio puisque Fabrice a arraché ses fraisiers. Il faut donc un référent fruits pour s'occuper de ce projet.
Pour cette année, le producteur de pommes propose fin août un panier de mirabelles de 3 ou 5 kilos et Fabrice pense faire de même pour les cerises en juin et peut être des abricots et des pêches. Thérèse et Tony s'occuperont des contrats avec Fabrice et le GAEC Michallet.
- Recherche de référents pour s'occuper de projet sur les agrumes et sur les produits laitiers. Première des choses : mettre un sondage en place sur les produits désirés par les Amapapiens.

Renouvellement du bureau :

Valérie Mazallon intègre le CA et Florence Cremer démissionne

Fin de l'AG à 12h15